



Association des
Services de Transport
Adapté

Catalogue de **FORMATIONS**

Introduction à la réglementation routière et aux techniques d'arrimage

Hygiène et éducation à la santé

Aspects relationnels

Techniques d'assistance

Promotion sociale : Transport adapté de personnes à mobilité réduite

Basic Life Support

Car Control

Offre de prestation : Formation

Votre prestataire de formation :

ASTA a.s.b.l
Burogest Office Park
Avenue des Dessus de Lives, 2
5101 Namur
TVA 0451 082 365



Fort de plus de 20 ans d'expérience dans la formation continue des chauffeurs de Transport adapté pour personnes à mobilité réduite, ASTA s'engage à fournir aux participants les outils et les connaissances indispensables pour exceller dans leur domaine.

Que vous souhaitiez former de nouveaux collaborateurs ou offrir un recyclage à vos salariés, nous proposons des programmes sur mesure, adaptés à vos besoins spécifiques.

ASTA a pris soin de s'entourer d'experts à fort potentiel pédagogique, s'assurant ainsi de pouvoir s'adapter à tous les publics. Nos modules sont dès lors dispensés par des psychothérapeutes, inspecteurs de police, infirmiers, anthropologues, éducateurs spécialisés...tous ayant déjà évolué en qualité d'enseignants dans leur domaine.

En journée, durant la semaine ou les samedis, nos experts s'adaptent à votre réalité de terrain.

Rejoignez-nous pour développer le potentiel qualitatif de votre service et garantir un accompagnement optimal pour vos usagers !



INTRODUCTION À LA RÉGLEMENTATION ROUTIÈRE ET AUX TECHNIQUES D'ARRIMAGE

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Responsabiliser le chauffeur professionnel sur ses droits et devoirs, dans le cadre du transport rémunéré ;
- Prendre connaissance de la législation existante du secteur : Décret TRPR (Wallonie), Décret TMS (Bruxelles), règlement routier, documents obligatoires, ... ;
- Prendre les premières mesures dans le cadre d'une panne ou d'un accident de la circulation (mise en sécurité du véhicule et des passagers, triangle, évaluation des dégâts...) ;
- Rédiger de manière adéquate un constat à l'amiable ou comment faire un appel concis et clair à la Police ;
- Utiliser les techniques de levage, les fixations, la rampe d'accès et d'arrimage en respectant la sécurité des personnes à mobilité réduite au regard de la réglementation routière ;
- Repérer le périmètre nécessaire à la mobilisation.

Tarifs 2026-2027

846,60 € (TVA 0%) pour un groupe jusqu'à 8 personnes.

En cas de groupe plus conséquent, un supplément de 91,80 € par personne sera également facturé.

Date :

A la demande.

Lieu :

Dans nos locaux ou dans les vôtres, à votre meilleure convenance.

Matériel de formation

*Le matériel nécessaire au bon déroulement des formations peut être loué auprès de la fédération. Les tarifs sont indiqués à la page 11.



HYGIÈNE ET ÉDUCATION À LA SANTÉ

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Identifier les points qui mériteront une attention particulière lors des opérations de manutention et de transport des personnes à mobilité réduite ;
- Prendre connaissance des types de handicaps et des pathologies les plus connues ;
- Prendre les dispositions adéquates pour se protéger des maladies transmissibles ;
- Veiller aux règles de base d'hygiène pour soi et pour la personne à mobilité réduite ;
- Assurer une hygiène constante du matériel roulant en bon père de famille.

Tarifs 2026-2027

846,60 € (TVA 0%) pour un groupe jusqu'à 8 personnes.

En cas de groupe plus conséquent, un supplément de 91,80 € par personne sera également facturé.

Date :

A la demande.

Lieu :

Dans nos locaux ou dans les vôtres, à votre meilleure convenance.

Matériel de formation

*Le matériel nécessaire au bon déroulement des formations peut être loué auprès de la fédération. Les tarifs sont indiqués à la page 11.



ASPECTS RELATIONNELS

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Accueillir et mettre en confiance la personne à mobilité réduite ;
- Communiquer avec la personne à mobilité réduite ;
- Respecter les règles déontologiques liées à l'activité ;
- Gérer des situations imprévisibles et difficiles (retard, personne hostile ou violente, etc.) ;
- Se représenter le métier dans ses aspects relationnels.

Tarifs 2026-2027

846,60 € (TVA 0%) pour un groupe jusqu'à 8 personnes.

En cas de groupe plus conséquent, un supplément de 91,80 € par personne sera également facturé.

Date :

A la demande.

Lieu :

Dans nos locaux ou dans les vôtres, à votre meilleure convenance.

Matériel de formation

*Le matériel nécessaire au bon déroulement des formations peut être loué auprès de la fédération. Les tarifs sont indiqués à la page 11.



TECHNIQUES D'ASSISTANCE

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Assister et assurer la sécurité de la personne à mobilité réduite depuis sa prise en charge jusqu'à la destination finale ;
- Effectuer une prise en charge en respectant les principes de manutention ;
- Répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite atteintes de handicaps ou de pathologies particulières (troubles sensoriels, moteurs, épilepsie, insuffisance cardiaque, maladie d'Alzheimer...).

Tarifs 2026-2027

846,60 € (TVA 0%) pour un groupe jusqu'à 8 personnes.

En cas de groupe plus conséquent, un supplément de 91,80 € par personne sera également facturé.

Date :

A la demande.

Lieu :

Dans nos locaux ou dans les vôtres, à votre meilleure convenance.

Matériel de formation

*Le matériel nécessaire au bon déroulement des formations peut être loué auprès de la fédération. Les tarifs sont indiqués à la page 11.



PROMOTION SOCIALE : TRANSPORT ADAPTÉ DE PMR

Notre formation de transport adapté en pratique

En collaboration avec l'IPFC Nivelles et l'ECEA Marcinelle, vous trouverez ci-dessous les plannings pour les sessions de l'année 2026.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Règlementation (8 périodes)
- Hygiène et éducation à la santé (8 périodes)
- Techniques d'assistance (12 périodes)
- Aspects relationnels (10 périodes)
- Traitement de situations fictives de transport de personne à mobilité réduite (8 périodes)
- Stage (24 périodes) | dispense disponible pour les professionnels

1 période = 50 minutes

PRÉREQUIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Être détenteur du permis B, d'un diplôme reconnu en Belgique (à minima le CEB) ou à défaut, présenter un test prérequis au premier jour de formation.

TARIFS 2026-2027

Demandeur d'emploi complet indemnisé ou bénéficiaire du R.I.S : 56,80 €

Membre d'ASTA : 107,10 €

Partenaire d'ASTA : 142,80 €

Salarié ou demandeur d'emploi non indemnisé : 173,40 €

Nos écoles partenaires :



ECEA Marcinelle – Session 01/2026

Ecole	Intitulé du cours	Date	Horaire
	Accueil / Valorisation / Prérequis	20/01/2026	08h30 – 10h10
	Aspect relationnel	20/01/2026	10h45 – 16h30
	Réglementation	26/01/2026	08h30 – 16h30
	Hygiène et éducation à la santé	05/02/2026	08h30 – 16h30
	Techniques d'assistance	12/02/2026	08h30 – 16h30
	Aspect relationnel	03/03/2026	13h00 – 16h30
	Techniques d'assistance	03/03/2026	08h30 – 12h00
	Cours intégré	09/03/2026	08h30 – 16h30
	Evaluation	13/03/2026	09h00 – 15h00

Adresse du site de formation : Rue Chemin Vert, 66 – 6001 Marcinelle

IPFC Nivelles – Session 02/2026

Ecole	Intitulé du cours	Date	Horaire
	Accueil / Valorisation / Prérequis	02/04/2026	08h30 – 10h10
	Aspect relationnel	02/04/2026	10h45 – 16h30
	Réglementation	09/04/2026	08h30 – 16h30
	Hygiène et éducation à la santé	16/04/2026	08h30 – 16h30
	Techniques d'assistance	23/04/2026	08h30 – 16h30
	Aspect relationnel	12/05/2026	13h00 – 16h30
	Techniques d'assistance	12/05/2026	08h30 – 12h00
	Cours intégré	21/05/2026	08h30 – 16h30
	Evaluation	28/05/2026	09h00 – 15h00

Adresse du site de formation : Rue Demulder, 1 – 1400 Nivelles

ECEA Marcinelle – Session 03/2026

Ecole	Intitulé du cours	Date	Horaire
	Accueil / Valorisation / Prérequis	12/05/2026	08h30 – 10h10
	Aspect relationnel	12/05/2026	10h45 – 16h30
	Réglementation	18/05/2026	08h30 – 16h30
	Hygiène et éducation à la santé	26/05/2026	08h30 – 16h30
	Techniques d'assistance	02/06/2026	08h30 – 16h30
	Aspect relationnel	09/06/2026	13h00 – 16h30
	Techniques d'assistance	09/06/2026	08h30 – 12h00
	Cours intégré	16/06/2026	08h30 – 16h30
	Evaluation	25/06/2026	09h00 – 15h00

Adresse du site de formation : Rue Chemin Vert, 66 – 6001 Marcinelle

Des plannings sont susceptibles d'être ajoutés à ce catalogue dans le courant du premier semestre 2026.



BASIC LIFE SUPPORT

Basic Life Support (BLS) :

- Comment approcher une victime ?
- Le bilan primaire
- La Position Latérale de Sécurité
- Le massage cardiaque
- L'emploi du défibrillateur
- La prise en charge d'obstruction (étouffement)
- L'étude de situations particulières

A l'issu de ce module : obtention du Certificat Européen de Réanimation de Base, valable pendant 3 ans.

Tarifs 2026-2027 :

673,86 € (TVA 0%) pour un groupe jusqu'à 8 personnes.

En cas de groupe plus conséquent, un supplément de 91,80 € par personne sera également facturé.

Date :

A la demande, avec un groupe de minimum 6 candidats.

Lieu :

Dans nos locaux ou dans les vôtres, à votre meilleure convenance.



CAR CONTROL

Objectif et méthode

Garder le contrôle complet du véhicule en toutes circonstances, tel est l'objectif de cette formation. Que l'on soit chauffeur débutant ou chevronné, tout le monde gagne à améliorer sa perception au volant. C'est-à-dire : ne pas seulement prendre les bonnes décisions, mais également en comprendre la raison.

Comment ? Par un encadrement axé sur la pratique. Un captivant parcours interactif mettant en avant le sens des responsabilités, la prévention des accidents, la conduite défensive et anticipative. Une foule de trucs et d'astuces qui ne s'oublient pas et lancent un autre regard sur la route.

Pendant une demi-journée, le coach vous suit comme une ombre. Ce n'est pas un instructeur, mais un passionné qui vous écoute et vous éveille aux dangers. Il analyse votre comportement au volant pour le comprendre et le corriger par une formation personnalisée, parfaitement adaptée à vos besoins.

Tarifs 2026-2027 :

Piste privatisée par ASTA :

282,55 € par chauffeur pour les membres d'ASTA.

325,40 € par chauffeur extérieur.

Date :

Une session aura lieu durant le second semestre 2026.

Lieu :

Piste Promove – Chaussée d'Anton 476/2 à 5300 Andenne

En partenariat avec :





LOCATION DE MATÉRIEL DE FORMATION

Type de Matériel	Matériel	Prix
Matériel pédagogique	Véhicule adapté : type Crafter	360 € la journée de formation + 0,50 € par kilomètre A/R au départ du siège social d'ASTA
Matériel pédagogique	Plancher pédagogique, avec sangles d'arrimage	99 € la journée de formation + 0,50 € par kilomètre A/R au départ du siège social d'ASTA
Matériel pédagogique	Fauteuil roulant	38 € la journée de formation + 0,50 € par kilomètre A/R au départ du siège social d'ASTA
Formation en nos locaux	Salle de formation : Namur Burogest Office Park	450 € la journée de formation
Catering	Forfait : eau	4,30 € par personne la journée de formation
Catering	Pause classique : café, eau, thé, jus, biscuit	9,70 € par personne la journée de formation
Catering	Formules lunch : Plateau assortiment baguettes garnies	18,15 € par personne la journée de formation



Données de facturation client :

Nom / Raison sociale

Adresse :

Email :

Téléphone :

TVA :

Bon de commande : formations

Intitulé de la formation	Prix	Supplément	Total
Introduction à la réglementation routière et aux techniques d'arrimage	846,60 € x sessions (8 personnes)	91,80 € x ... personnes supplémentaire	 €
Hygiène et éducation à la santé	846,60 € x sessions (8 personnes)	91,80 € x ... personnes supplémentaire	 €
Aspects relationnels	846,60 € x sessions (8 personnes)	91,80 € x ... personnes supplémentaire	 €
Techniques d'assistance	846,60 € x sessions (8 personnes)	91,80 € x ... personnes supplémentaire	 €
Basic Life Support	673,86 € x sessions (8 personnes)	91,80 € x ... personnes supplémentaire	 €
Car Control	277,00 € x participants	/	 €



Données de facturation client :

Nom / Raison sociale

Adresse :

Email :

Téléphone :

TVA :

Bon de commande : Matériel et services

Type de matériel	Prix	Supplément	Total
Matériel pédagogique	Véhicule adapté : type Crafter	360* € x ... journée(s) de formation	 €
Matériel pédagogique	Plancher pédagogique, avec sangles d'arrimage	99,00* € x ... journée(s) de formation	 €
Matériel pédagogique	Fauteuil roulant	38,00* € x ... journée(s) de formation	 €
Formation en nos locaux	Salle de formation : Namur Burogest Office Park	450 € x ... journée(s) de formation	 €
Catering	Forfait : eau	4,30 € x ... journée(s) de formation	 €
Catering	Pause classique : café, eau, thé, jus, biscuit	9,70 € x ... journée(s) de formation	 €
Catering	Formules lunch : Plateau assortiment baguettes garnies	18,15 € x ... journée(s) de formation	 €

*Le prix ne comprend pas les frais kilométriques de 0,50 € / kilomètre au départ du siège social d'ASTA. Ceux-ci seront calculés lors de l'envoi de la facture.

Conditions générales de vente / Formation

Conditions générales de vente portant sur l'inscription aux formations continues organisées par ASTA.

ASTA a.s.b.l se réserve la possibilité de réviser les présentes conditions générales à tout moment.

Article 1 : Inscription

- Toute inscription à une des formations organisées par ASTA a.s.b.l se fait via l'adresse email générale info@asta.be ou via le site internet www.asta.be. Les inscriptions par téléphone ne sont pas acceptées. En cas de modification d'inscription, un email de confirmation sera toujours exigé des participants ;
- L'étudiant qui demande son inscription déclare par là-même avoir lu et accepté les présentes conditions générales ;
- Toute inscription est ferme et définitive ;
- Le droit d'inscription est dû dans sa totalité à partir du 1^{er} jour de formation.
- Aucun remboursement, même partiel, du droit d'inscription ne pourra être réclamé en cas d'absence à tout ou partie de la formation, quel qu'en soit le motif.

Article 2 : Annulation d'une formation

- Les inscriptions annulées par écrit (email ou courrier postal) jusqu'à 10 jours ouvrables avant la date de début de la formation seront créditées ;
- Les inscriptions annulées entre 5 jours avant et la veille du début de la formation seront facturées à hauteur de 30% du droit d'inscription avec un minimum de 50€ pour frais administratifs, à titre d'indemnité forfaitaire ;
- Les inscriptions annulées au 1^{er} jour de formation seront facturées à hauteur de 100% ;
- Si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, ASTA se réserve le droit d'apporter toute modification d'horaire, de lieu de formation et de formateur, tout en veillant à conserver une qualité pédagogique identique ;

- ASTA se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits à cette dernière est insuffisant ou pour toute autre raison. Dans ce cas, nous rembourserons les montants qui auraient été versés.

Article 3 : Modalités de paiement

Le paiement du droit d'inscription est à effectuer à l'inscription ou dès réception de la facture, sauf autres dispositions particulières ;

- Le droit d'inscription est payable par virement bancaire sur le compte BE94 7320 1475 0014 ;
- Toute facture restant impayée à son échéance fera l'objet d'un premier rappel sans frais et, 10 jours calendriers plus tard, d'un second rappel majoré de 10 % ;
- L'étudiant est déclaré « non délibérable » si son droit d'inscription n'est pas réglé au dernier jour de cours.
- ASTA se réserve le droit de ne pas délivrer d'attestation de fréquentation et/ou de réussite tant que les droits d'inscription et les frais éventuels de retard ne leur seront intégralement versés.

Article 4 : Règlement

ASTA se réserve le droit :

- D'exclure de toute formation, et ce à tout moment, l'étudiant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales ;
- De refuser toute inscription d'un étudiant avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou un comportement inapproprié lors d'une précédente formation.

Article 5 : Informations additionnelles dédiées aux membres et partenaires d'ASTA

- En cas d'empêchement, avant le début de la formation, tout étudiant inscrit à une formation peut se faire remplacer, sans frais, par une personne de la même a.s.b.l et ce, moyennant obligatoirement un écrit avec les coordonnées du remplaçant et l'accord écrit préalable d'ASTA.

Article 6 : Droits de propriété intellectuelle

- Il est formellement interdit de reproduire en totalité ou en partie, de modifier, de commercialiser, de filmer ou d'enregistrer les cours, de diffuser à des tiers les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation préalable et écrite d'ASTA.

Article 7 : Données personnelles

- Les informations recueillies à l'inscription sont traitées, par ASTA et les écoles de promotion sociale partenaires pour l'administration de la formation et dans le cadre de la relation commerciale qui en découle. Elles ne sont ni vendues, ni données, ni échangées. Nous prenons les mesures de sécurité adaptées pour en garantir la confidentialité.

Article 8 : Litige

- En cas de litige, seuls les tribunaux de Namur sont compétents.